



## Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 25 juin 2014

### Présents :

- 🕒 Mairie : Pierre Gouzi, élu référent ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier.
- 🕒 Membres du bureau du comité de quartier : Pierre Gloaguen, Régis Glorieux, Didier Le Calvez.
- 🕒 Une vingtaine de riverains du quartier.

Les points ci-dessous sont abordés :

#### **a. Présentation du nouvel élu référent**

Suite aux élections municipales, l'affectation des élus référents dans les différents conseils de quartier a été modifiée. Delphine Charlet est remplacé par Pierre Gouzi, par ailleurs habitant du quartier.

Pierre Gouzi souhaite que le conseil, outre sa fonction, jusqu'ici exclusive, de remontée des problèmes d'aménagement du quartier, soit une source de propositions d'animations diverses. Il indique que la mairie peut répondre aux demandes de soutien pour les activités envisagées (matériel, logistique,...).

#### **b. Suivi des fiches de liaison :**

Les fiches de liaison en cours ont été passées en revue.

📄 **Fiche n°7 : Parking de Caerphily.** Il est redemandé de repeindre le marquage au sol initial indiquant le sens de circulation dans le parking. Seules quelques flèches ont été repeintes, manifestement insuffisantes pour que le sens de circulation soit observé. Il serait aussi utile de compléter le fléchage par une signalisation verticale.

NB : Un entretien régulier de toute la signalisation au sol est par ailleurs nécessaire. Il est signalé en particulier :




📄 le cas des passages pour piétons de la rue de Kerampont.





📄 Les bordures de trottoir au croisement des rues des Frères Lagadec et Angela Duval.



📄 **Fiche n° 10 : Rue de Pen ar C'hoad.** Il est redemandé de considérer en priorité l'aménagement de la circulation des piétons dans cette rue ainsi que dans la rue de



Convenant Lamouroux, dans le cadre d'un schéma global de circulation des piétons entre le haut de la rue de Pen ar C'hoad et la gare.


-  **Fiche n°13 : Chemin de Corvizou.** La voie a bien été rebaptisée "Route de St Patrice". Seule manque à présent la mise à jour du plan de Lannion sur le site Web de la ville. La mairie effectuera la correction dès que possible.
-  **Fiche n° 18 : Déchets verts.** L'impossibilité de dépôt de déchets verts à proximité du quartier est à nouveau mis en cause. Il est rappelé que cette demande a déjà été rejetée par la Communauté d'agglomération.
-  **Fiche n°25 : Rue des Frères Lagadec.** Le stationnement régulier de voitures sur les trottoirs persiste. L'intervention de la police municipale est restée sans effet. Un riverain indique la présence d'un terrain municipal où des places de parking pourraient être aménagées.

Sur cette question, la mairie indique que les études concernant la rue des frères Lagadec ont été menées il y a peu, lors du réaménagement de la rue. Il n'est pas possible d'y aménager plus de places de parking.
-  **Fiche n°28 : Rond point de Bel Air.** L'aménagement de passages pour piétons autour du rond point est demandé sur toutes les rues. La mairie recontactera la commune de Ploulec'h pour qu'elle complète l'aménagement de sa compétence..
-  **Fiche n°30 : Bd Mendès France.** Le problème persiste. Le trottoir au dessus du parc Ste Anne est trop étroit. La présence d'un trou d'eau sur la chaussée entraîne l'aspersion des piétons en cas de pluie.
-  **Fiche n°31 : Pen an Ru.** OK. Pour faciliter les manœuvres du car scolaire, le stationnement a été interdit près de l'école par un marquage sur la chaussée.
-  **Fiche n°33 : Rue de Kergariou.** La dégradation du trottoir surplombant la rue de Trorozec est due à l'érosion.

La mairie étudiera le problème dans le cadre d'un schéma global de circulation des piétons entre le haut de la rue de Pen ar C'hoad et la gare (Voir fiche n° 10).
-  **Fiche n°34 : Carrefour Lagadec-Nogues.** OK. La durée des feux a été modifiée.
-  **Fiche n° 35 : Rond point de Trorozec.** Le problème persiste. Ce rond point est en permanence dégradé par le passage de véhicules de grand gabarit et de plus de 3,5 tonnes pourtant interdits dans la rue de Pen ar c'hoat. De lourds blocs de bétons se




retrouvent régulièrement sur la chaussée. Il est nécessaire d'améliorer la solidité de ce rond point.


 **Fiche n° 36 : Poubelles de l'auberge de jeunesse** : Le problème persiste. Les poubelles de l'auberge de jeunesse restent présentes toute la semaine sur le trottoir. Pourquoi ce régime particulier ?

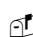
Ces poubelles se retrouvent fréquemment déplacées en pleine nuit par des noctambules en goguette. Elles encombrant souvent l'accès de garage d'un particulier qui peut difficilement les déplacer seul.


La mairie s'engage à prendre rapidement des mesures pour résoudre ces nuisances..

 **Fiche n° 37 : Poubelles de la rue St Exupéry**. Ces poubelles sont déposées sur la rue des Frères Lagadec. La configuration du terrain entraîne souvent des renversements désagréables pour les riverains immédiats.

La mairie indique que, suite à la construction d'un lotissement dans la rue, les poubelles vont être ramassées au niveau de chaque habitation. Le problème sera alors résolu.

 **Fiche n° 38 : Lotissement de Kerlitous**. OK. L'itinéraire du pédibus vers l'école de Pen ar Ru a été sécurisé.

 **Fiche n° 40 : Rue des Frères Lagadec**. A hauteur du n°69 (garage et absence de trottoir), il était prévu un passage piéton avec un panneau "Piétons changer de trottoir". La mairie a accepté cette amélioration.


 **Fiche n° 41 : Rue des Frères Lagadec**. Eclairage du stade. Il avait été signalé un éclairage défaillant au niveau du stade de Bel air. Celui-ci a été remplacé.

 **Fiche n° 42 : Rue des Frères Lagadec**. Garde-corps.


Il avait été signalé qu'un garde corps était en mauvais état rue des frères Lagadec. Les services municipaux sont intervenu, mais il semble que ceux-ci aient été détérioré ou enlevés. Les services techniques vont voir le problème.


 **Fiche n° 44 : Carrefour Lagadec - Nogues**. Traitement du dos d'âne.

Il avait été signalé que le dos d'âne était glissant, surtout en cas de pluies. Le marquage, qui cause ce problème, va être refait.

 **Fiche n° 45 : Rue de Pen ar C'hoad**. La mairie, après enquête, ne juge pas que les aboiements incriminés puissent faire l'objet de poursuites.



 **Fiche n° 46 : Rue des Frères Lagadec.** La pose de bancs dans la rue des Frères Lagadec est refusée. Outre le manque de place sur les trottoirs, ce type d'équipement est souvent peu apprécié des riverains.

 **Fiche n° 47 : Trorozec.** La pose de panneaux d'interdiction aux véhicules motorisés a été réalisée sur 3 des 4 entrées du bois de Trorozec. Il reste l'accès de la rue de St Patrice à pourvoir.

Le public fait aussi état de la fréquentation du lieu par les VTT. Bien que pédestre, ce circuit n'est pas fermé aux VTT.

### c. Points abordés en séance :

- ✓ **Rue de Kerampont.** Il est demandé de revoir la fixation d'un coussin berlinois.
- ✓ **Fontaine de Roz an Moal.** La fontaine a été sérieusement dégradée par les intempéries hivernales et son accès est devenu dangereux.  
Bien que située sur un domaine privé, elle est utilisée par les habitants du quartier. Ceux-ci prendront contact avec le propriétaire et souhaitent le soutien éventuel de la municipalité ou de l'Arsat pour une possible remise en état.
- ✓ **Concours des maisons fleuries.** Il est souhaité que les adresses de tous les candidats puissent être communiquées aux participants.
- ✓ **Allée des Roses.** Les propriétés riveraines du terrain municipal se plaignent de nuisances occasionnées par des jeunes (jets de pierres et d'objets divers dans leurs jardins). Ils demandent le rehaussement et le doublement des filets de protection.

Afin de concrétiser un certain nombre des problèmes soulevés lors de la réunion, le bureau du conseil de quartier organisera à la rentrée de septembre des visites sur le terrain. Les riverains ayant indiqués leur adresse e-mail seront prévenus par ce moyen.

**Rappels :** Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un appel téléphonique aux services techniques de la mairie.

Le bureau du conseil de quartier.